

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 8 novembre 2021

Date de l'annonce publique : 29/10/2021

Date de la convocation des conseillers : 29/10/2021

### Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	Néant.	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	13
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
Référence	CC.2021-11-8 - 8.1	
Point de l'ordre du jour	8.1	
Objet	<b>Subsides ordinaires - Fixation de la valeur du point pour l'année 2021.</b>	

### Le conseil communal,

Vu le règlement communal du 28 avril 2014 relatif à l'allocation de subsides ordinaires annuels aux associations communales ;

Considérant qu'il appartient au conseil communal de fixer annuellement, sur proposition du collège échevinal, la valeur du point servant au calcul des subsides à allouer ;

Considérant que toutes les demandes des associations et sociétés communales en vue de l'obtention d'un subside annuel ordinaire pour l'exercice 2021, basant sur le programme d'activités de l'année précédente, ont été vérifiées et contrôlées quant à leur conformité avec la réglementation ci-dessus ;

Considérant que le collège propose au conseil communal de fixer la valeur du point à 4,0 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

- De fixer à 4,0 la valeur du point servant au calcul des subsides ordinaires à allouer aux sociétés et associations communales pour l'exercice 2021.
- D'allouer en conséquence les subsides ordinaires conformément au relevé ci-après.

Nom	Article budgétaire	Points	Subside (€)
Association des Parents d'élèves - Roeserbann	3/910/648110/99001	101	404,00
Association Luxembourg-Roumanie	3/191/648110/99001	616	2.464,00
Chorale Ste Cécile Roeser-Crauthem-Peppange	3/836/648110/99001	334	1.336,00
Cine Video Flash	3/838/648110/99001	85	340,00
Coin de Terre et du Foyer - Roeserbann	3/419/648110/99001	114	456,00
Foyer de la Femme - Roeserbann	3/890/648110/99001	81	324,00
Fraëntreff Réiserbann	3/890/648110/99001	180	720,00
Frënn vum Drëtten Alter Roeserbann	3/229/648110/99001	205	820,00
Handball Club Berchem	3/825/648110/99001	1.395	5.580,00



Nom	Article budgétaire	Points	Subside (€)
Harmonie Municipale Réiserbann	3/836/648110/99001	858	3.432,00
Hephaistos Brudderschaft	3/838/648110/99001	89	356,00
Judo Club Roeserbann	3/825/648110/99001	585	2.340,00
Kannerkouer Réiserbänner Wisepiipserden	3/836/648110/99001	242	968,00
Lëtzeburger Guiden a Scouten Roeserbann	3/259/648110/99001	940	3.760,00
Magica Club Lëtzebuerg	3/810/648110/99001	296	1.184,00
Miniatur Eisebunn's Club - Réiserbann	3/810/648110/99001	52	208,00
Natur & Ëmwelt .../Réiserbann	3/541/648110/99001	340	1.360,00
Pompjéen Réiserbann	3/322/648110/99001	1.166	4.664,00
Solidaresch Hëllef Réiserbann	3/191/648110/99001	34	136,00
Sport Club Réiserbann	3/825/648110/99001	103	412,00
Step-Aerobic	3/825/648110/99001	81	324,00
Tennis Club Roeserbann	3/825/648110/99001	390	1.560,00

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 17 novembre 2021

Le bourgmestre,

Le secrétaire,